

Déclaration de la Société Nautique de Genève suite à l'audience concernant le Certificat Custom House du Challenger

"Nous sommes heureux, qu'après avoir retenu l'information pendant près de deux ans, l'avocat du GGYC a révélé devant la Cour que le bateau sur lequel BMW Oracle navigue depuis bientôt un an est USA, leur bateau challenger pour l'America's Cup. USA doit être en conformité avec les dimensions avancées dans le Certificat de Défi du GGYC. Bien que le juge réserve encore sa décision quant à la date à laquelle le GGYC doit présenter le Certificat Custom House, nous croyons que la Cour fera respecter le Deed of Gift. Nous sommes ravis d'avoir atteint un nouveau degré de certitude concernant le bateau du GGYC et nous sommes impatients de courir la 33e America's Cup en février 2010 à Ras al-Khaimah", a déclaré Lucien Masméjan, principal avocat de la SNG. "Comme nous l'avons dit à la Cour, notre objectif est d'avoir une course passionnante sur l'eau et nous voulons aider le Challenger dans toutes les questions relatives aux procédures de mesures, pour qu'USA soit conforme aux dimensions présentées dans le Certificat de Défi. Nous voulons faire sortir l'America's Cup des tribunaux et la ramener sur l'eau".

Note aux rédacteurs : le Certificat 'Custom House' est plus connu aujourd'hui sous le nom de Certificat de Documentation.